

BIEN CHOISIR SON SÉJOUR

GRILLE D'AUTONOMIE

A+

Très bonne autonomie

Vie quotidienne : Personne entièrement autonome dans la prise en charge de son hygiène corporelle.

Capacité physique : Personne capable de suivre et de choisir son programme d'activités, bonne aptitude physique.

Cognitif et communication : Personne sociable, pas de problème de communication et de trouble du comportement, nécessite une présence discrète des encadrants. Bons repères spatio-temporels lui permettant d'effectuer des sorties seul sur des trajets repérés. Capacités d'intégration en milieu ordinaire.

A

Bonne autonomie

Vie quotidienne : Personne autonome pour la toilette, l'habillement et les repas, nécessitant occasionnellement une stimulation orale des encadrants.

Capacité physique : Personne capable de suivre le programme d'activités proposé. Bonnes capacités motrices.

Cognitif et communication : Personne capable de formuler une demande et de rentrer en communication avec les encadrants et les autres vacanciers. Pas de problème de comportement pouvant nuire à la vie en collectivité et à l'intégration en milieu ordinaire.

B

Moyenne autonomie

Vie quotidienne : Personne nécessitant une stimulation orale des encadrants pour la toilette, l'habillement et les repas, avec accompagnement dans certains domaines.

Capacité physique : Personne capable de suivre le programme d'activités proposé. Capable de petites marches à un rythme modéré pour diverses sorties. Peut le cas échéant être aidé par l'accompagnant dans les endroits difficiles d'accès dénivelés, escaliers, terrains accidentés...

Cognitif et communication : Personne capable de formuler une demande et de rentrer en communication avec les encadrants et les autres vacanciers avec aide. Pas de problème de comportement pouvant nuire à la vie en collectivité. Personne nécessitant un accompagnement pour pallier à son manque d'autonomie dans différents domaines.

B-

Public Fatigable

Vie quotidienne : Personne pouvant bénéficier d'un accompagnement des encadrants pour la toilette, l'habillement et les repas. *Capacité physique* : Personne capable de suivre le programme d'activités proposé à un rythme adapté aux personnes fatigables.

Capable de petites marches à un rythme lent pour diverses sorties, de monter des escaliers avec aide. Peut le cas échéant être aidé par l'accompagnant dans ses déplacements.

Cognitif et communication : Personne nécessitant un accompagnement pour pallier à son manque d'autonomie dans différents domaines, notamment la communication verbale. Pas de problème de comportement pouvant nuire à la vie en collectivité.

A besoin d'un programme comprenant du repos et tenant en compte des difficultés de chacun. Les dossiers sont étudiés par le responsable qui adapte le rythme du séjour en fonction des capacités de chacun.

C

Public Fatigable +

Vie quotidienne : Personne nécessitant un accompagnement au quotidien notamment une aide physique pour ses déplacements.

Capacité physique : Ces séjours sont réservés aux personnes très fatigables, l'hébergement et les modes de transport sont spécifiques.

Personne pouvant utiliser un fauteuil de confort pour les déplacements extérieurs. Pas d'utilisation de matériel médical type lève malade ou verticalisateur.

Cognitif et communication : Personne capable d'entrer en relation avec les autres vacanciers et l'équipe encadrante. Pas de troubles du comportement pouvant nuire à la vie en collectivité. A besoin d'un programme comprenant des repos et qui prend en compte les difficultés de chacun. Les dossiers sont étudiés par le responsable qui adapte le rythme du séjour en fonction des capacités de chacun.

La cohésion des groupes est un élément primordial au bon déroulement des séjours c'est pourquoi nous vous demandons de respecter scrupuleusement la grille d'autonomie. Nous restons à votre disposition pour des informations supplémentaires sur cette grille.

IMPORTANT : Tout dysfonctionnement ou difficulté lié au comportement du vacancier ou à sa prise en charge quotidienne entraînera une première prise de contact avec le foyer ou la personne référente, afin de tenter de résoudre le problème rencontré. Une fois cette démarche effectuée, et sans succès, il vous incombe d'organiser le retour du vacancier à vos frais.

Dans tous les cas, le séjour reste intégralement dû.
(cf. conditions de vente).